

Genève le 22 décembre 2004

A l'attention de Monsieur le Président du Conseil
Municipal de la Ville de Genève, pour le
compte de la commission des pétitions.

Avec nos compliments

COMPAGNIE DE 1602
Case Postale 1306

1211 GENEVE 26

Président


PÉTITION DES GENEVOISES ET DES GENEVOIS

Aux Autorités de la Ville de Genève

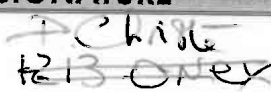
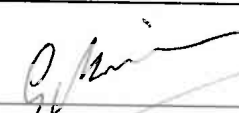

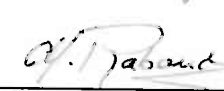
POUR LE MAINTIEN DE 1602 AUX CASEMATES

Depuis près de 80 ans, la Compagnie de 1602 entrepose son matériel (tenues, armes et accessoires) dans des locaux de la Ville de Genève, situés dans le Bâtiment des Casemates (Boulevard Jaques-Dalcroze). Or le Conseil administratif de la Ville de Genève entend déplacer cet entrepôt.

Pour des raisons évidentes de proximité géographique avec la Vieille Ville, un déménagement de la Compagnie de 1602 hors de ses murs actuels mettrait en péril l'organisation de la commémoration annuelle de l'Escalade (Grand Défilé, animations dans les rues, concerts, etc.).

Nous demandons dès lors aux Autorités municipales de revenir sur leur décision d'expulser la Compagnie de 1602 de ses locaux et d'entamer avec elle des négociations sérieuses pour son éventuel déménagement.

Comité pétitionnaire : Comité de la Compagnie de 1602 - p.a. M. Alain Decrausaz, pdt

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE
CHRISTE	Manielle	15, Bois de La ^{1213 ONEX} Chapelle	
MAILLEFER	Guy	15 Bois de la Chapelle 1213 ONEX	
MAILLEFER	ANNE-LISE	15, Bois de la Chapelle, 1213 ONEX	
Rabouci	Christelle	15 Bois de la Chapelle 1213 ONEX	

Prière de retourner le plus vite possible les feuilles de pétition, complètement ou partiellement remplies, à l'adresse suivante: Compagnie de 1602 - Case postale 1306 - 1211 GENÈVE 26.

Dernier délai: vendredi 17 décembre 2004. Merci d'avance !